

CIRCUIT COURT (alimentation, AMAP)

Sophie Dubuisson-Quellier

In : Dominique Bourg et Alain Papaux, Dictionnaire de la pensée écologique, 2015.

Si la notion de circuit court est aujourd'hui largement reprise par les médias comme un phénomène assez typique de la fin du 20^{ème} siècle, il convient de considérer que la vente directe est aussi ancienne que l'agriculture elle-même. Au tournant des années 2000, elle est surtout devenu un moyen, pour ceux qui la promeuvent de souligner que les distances tant géographiques qu'organisationnelles entre ceux qui produisent et ceux qui consomment sont devenus trop longues et doivent être raccourcies.

Des premières expériences de circuits courts se développent dès les années 1970, portées notamment par le mouvement consumériste alors en plein essor. Mais c'est surtout vers la fin des années 1990 que ces modalités de commercialisation des produits trouvent un important essor. Ces démarches ont bénéficié de deux contextes qui leur ont été particulièrement favorables. Le premier est celui des crises sanitaires qui vont produire une forte défiance des consommateurs vis-à-vis des modes de production des aliments. Le second concerne la montée des préoccupations environnementales largement accompagnée d'une mise en cause des pratiques agricoles héritées de l'après guerre et jugées trop productivistes. La proximité est alors mise en avant par des mouvements promouvant l'agriculture de petite échelle, mais aussi certains groupes environnementalistes, comme un moyen de reconquérir la confiance des consommateurs, et de mieux faire connaître les problématiques des agriculteurs. De nombreuses démarches se développent d'abord à l'initiative du monde agricole, soutenues par les réseaux de l'agriculture alternative (agriculture biologique, paysanne, réseaux des CIVAM), puis aussi progressivement par des groupes de consommateurs qui s'associent pour s'approvisionner directement auprès de producteurs.

Les circuits courts recouvrent aujourd'hui une réalité assez diverse allant de la vente à la ferme, aux marchés fermiers, en passant par les systèmes contractualisés de paniers, la vente par internet ou encore par les magasins de producteurs (Chiffolleau, 2008). Ces démarches attirent à la fois des producteurs qui veulent échapper à l'emprise des coopératives et de la grande distribution, des néo-ruraux souhaitant développer un projet de vie fondé sur une approche écologique et sociale de l'agriculture (Paranthoen, 2015), mais aussi des agriculteurs pour lesquels la vente directe constitue une voie complémentaire de valorisation de leur production (Dubuisson-Quellier et Giraud, 2010). Du côté des consommateurs, les modes d'engagements dans les circuits courts peuvent souscrire à des projets variés, depuis des aspirations très individualistes liées à la recherche de qualité et d'authenticité, jusqu'aux démarches les plus militantes (Dubuisson-Quellier, Lamine et Levelly, 2011).

Mais les circuits courts s'avèrent être des configurations sociales labiles qui permettent aux acteurs de les charger de projets politiques assez différents. Ils ont notamment été soutenus assez tôt par des élus locaux, qui pour certains ont perçu les avantages électoraux dont ils étaient porteurs. Les collectivités ont notamment développé des politiques de soutien au développement des marchés fermiers, de la vente à la ferme ou encore d'approvisionnement des cantines scolaires en circuit court, ce qui a permis de donner un essor important au phénomène et de les inscrire dans des perspectives de relocalisation des circuits alimentaires (Praly, Chazoule, Delfosse et Mundler, 2014). Plus rarement en France, mais de manière prégnante en Californie ou au Japon, les circuits courts deviennent dépositaires d'aspirations identitaires voire nationalistes qui peuvent parfois les écarter des intentions premières qui les ont fait naître. La communauté scientifique, qui s'y est très tôt intéressée a également ouvert des controverses autour de leurs impacts environnementaux. La notion de *food miles* cherche ainsi à capter l'impact écologique de la distance parcourue par les produits alimentaires. Alors que certains travaux montrent alors que la petite échelle et la multiplication des petits parcours pourraient jouer en défaveur du bilan énergétique des petites exploitations en circuit court. De leurs côtés, les acteurs économiques saisissent dans le principe du circuit court des opportunités marketing, et tentent de faire de la notion de proximité une nouvelle valeur marchande de différenciation stratégique. Enfin, l'association italienne *Slow Food* mobilisée autour de la sauvegarde des patrimoines gastronomiques locaux, s'engage de plus en plus autour de la promotion d'une consommation responsable et de circuits courts, travaillant pour cela avec des acteurs de la grande distribution. L'évolution des circuits courts se fait donc

dans le sens de réseaux de plus en plus hybrides, entre acteurs publics, associatifs et privés, entre acteurs du terrain et scientifiques, mobilisant très largement au-delà des simples cercles militants.

Parmi les circuits courts, le modèle des Associations pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne (Amaps) qui organise la livraison hebdomadaire de paniers de produits auprès de consommateurs, apparaît comme l'un des plus originaux mais aussi des plus connus en raison de la visibilité médiatique dont il a bénéficié.

Le modèle est né en 2003 dans le Var mais est en réalité inspiré d'initiatives plus anciennes développées dès les années 1970 au Japon (les *Tekkei*) puis aux Etats-Unis (les *Community Supported Agriculture*). Soutenu à la fois par un syndicat agricole alternatif, la Confédération Paysanne et l'association altermondialiste ATTAC, la démarche vise à permettre à une agriculture périurbaine de petite échelle de survivre dans un contexte de forte pression sur la ressource foncière, en obtenant le soutien des consommateurs prêts à devenir solidaire des producteurs. Cette solidarité s'inscrit dans un contrat qui définit des obligations pour les deux parties : les producteurs doivent s'engager à échanger avec les consommateurs pour définir les manières de produire et les variétés cultivées, de leurs côtés les consommateurs doivent s'engager à payer la future récolte avant la saison, à participer aux travaux de la ferme lorsque c'est nécessaire et à organiser la livraison des produits et la vie de la structure associative. Ce principe permet ainsi de mutualiser avec le consommateur les risques économiques liés aux aléas de production et de faire bénéficier le producteur d'une trésorerie positive tout au long de la saison. De son côté, le consommateur bénéficie toutes les semaines de produits frais et de saison, cultivés localement. On estime à plus de 2000 le nombre d'Amaps en France à la fin des années 2000, les formules varient souvent localement et les obligations contractuelles peuvent être assouplies dans certains cas (Lamine, 2008).

A côté de ces démarches de systèmes alimentaires alternatifs existants dans la plupart des pays développés et majoritairement portés par le monde agricole, existent d'autres initiatives, cette fois portées par des consommateurs. Des groupements d'achats ou encore des coopératives d'achat ou de consommateurs, à l'instar des *Gruppi di Acquiso Solidale* (Brunori et al., 2012) italiens, ont ainsi été organisés par des familles souhaitant mutualiser leurs approvisionnements en contactant directement des producteurs auprès desquels ils s'engagent pour des achats réguliers. Par ailleurs, il convient de noter que de plus en plus d'Amaps se montent aujourd'hui à l'initiative de consommateurs, souvent regroupés au sein d'un même lieu d'habitat ou professionnel.

Les circuits courts révèlent par conséquent une réalité contrastée, fondant une grande diversité de projets tant politiques qu'économiques et finalement traçant moins une ligne de partage entre des modèles agricoles irréconciliables qu'ils ne suggèrent la capacité des producteurs et des consommateurs à renégocier de façon permanente les formes du contrat social de l'agriculture. Si aujourd'hui la notion de circuit court tend à se diluer dans des formes multiples, des plus marchandes aux plus politiques et militants, ils constituent cependant, au-delà des formules économiques qu'ils proposent, des modèles d'organisation sociale et politique capable de se diffuser largement. Ainsi, à l'origine développés autour de l'alimentation, les circuits courts concernent de plus en plus une grande diversité de domaines : la finance, la santé, l'éducation, l'habitat, la monnaie. Le principe d'un lien direct entre le fournisseur d'une ressource et l'utilisateur de cette ressource fonde alors ces démarches souvent portées par des organisations militantes, dont l'objectif est de défendre des modes de vie et des modèles de société alternatifs. Ainsi, les monnaies sociales, les finances solidaires, les coopératives d'habitat ou encore les systèmes d'échanges locaux qui permettent d'échanger une grande diversité de services au sein de communautés fournissent aussi des modèles politiques pour penser les relations entre amont et aval des systèmes d'échanges. Le développement d'éco-villages apparaît aujourd'hui comme l'une des prolongations de ces démarches en permettant à des groupes de citoyens de mutualiser le logement, l'usage de certains biens d'équipement et le recours à différents services. La gestion du village selon des méthodes participatives permet, au-delà des engagements sur les modes de vie, d'inscrire le projet politique au cœur même de la démarche. Ces évolutions soulignent que les réflexions autour de la gouvernance, qui visent à favoriser le développement de postures réflexives des individus et leur volonté de devenir partie prenantes d'une action collective (Dubuisson-Quellier et al., 2011), apparaissent centrales pour des projets porteurs d'une reconfiguration du modèle de société en vigueur.

BIBLIOGRAPHIE

DUBUISSON-QUELLIER S. & GIRAUD C., « Les agriculteurs, entre clôtures et passerelles », in B. Hervieu B., Mayer N., Muller P., Purseigle F., Rémy J. (Dir.), *Les mondes agricoles en politique*, Paris, Presses de Sciences Po, 2010, pp.111-129.

CHIFFOLEAU Y., « Les circuits courts de commercialisation en agriculture : diversité et enjeux pour le développement durable », in Maréchal G. (Dir.), 2008, *Les circuits courts alimentaires*, Paris, Educagri, 2008, pp. 21-30.

LAMINE C., *Les amaps, un nouveau pacte entre producteurs et consommateurs?* Gap, Ed. Yves Michel, 2008.

PARENTHOEN J.B., « Déplacement social et entrées en agriculture. Carrières croisées de deux jeunes urbains devenus agriculteurs », *Sociétés contemporaines*, 2014, 96(4), 51-76.

PRALY C., CHAZOULE C., DELFOSSE C. & MUNDLER P., « Les circuits de proximité, cadre d'analyse de la relocalisation des circuits alimentaires », *Géographie, économie et société*, 2014, 16(4),455-478.

BRUNORI G., ROSSI A. & GUIDI F., « On the new social relations around and beyond Food. Analysing Consumers'Role and Action in Gruppi di Acquiso Solidale (Solidarity Purchasing Groups), *Sociologia Ruralis*, 2012, 52(1), 1-30.

DUBUISSON QUELLIER S., LAMINE C. & LEVELLY R., "Citizenship and Consumption: mobilisation in alternative food systems in France", *Sociologia Ruralis*, 2011, 51(3), 304-323.